

Fiche d'inscription - Challenge de TLD700 à Montagnol - Mai 2026

TIREUR		
Nom : Prénom : Date de naissance ... / ... / Email: Téléphone : Numéro de licence FFT 2025/2026 : Ou Permis de chasse + assurance tir sur cible :		
ARME(S)		
Marque Calibre..... Numéro de série Marque Calibre..... Numéro de série		
SPOTTER (Facultatif)		
Nom : Prénom : Date de naissance ... / ... / Email: Téléphone : Numéro de licence FFT 2025/2026 : Ou Permis de chasse + assurance tir sur cible :		
SELECTION DATE ET FRAIS DE PARTICIPATION		
☐ Inscription seulement le Samedi 23/05 22 LR	60 €	€
☐ Inscription seulement le Dimanche 24/05 Gros Calibre	60 €	€
☐ Inscription Samedi 23/05 ET Dimanche 24/05	100 €	€
☐ Réservation Repas 15€ par repas (tireur / spotter / accompagnant)	15€ x	€
TOTAL		€

Je reconnais avoir pris connaissance sur le site tirlonguedistance.fr et accepter :

- ✓ le règlement de l'association tir longue distance TLD700
- ✓ le règlement du Challenge TLD 700 Mai 2026

Date :

Signature :

Deux solutions au choix pour le paiement des frais de participation :

☐ **Par chèque**

à l'ordre de l'**association Tir longue distance TLD700** :

Merci d'envoyer par courrier, votre fiche d'inscription complétée et signée avec votre paiement par chèque à l'adresse suivante :
 Association Tir longue distance TLD700 – Hameau du Joncelets –
 71 Chemin du Sauclet 34650 JONCELS.

En précisant au dos du chèque : le nom du (des) tireur(s) concerné(s).
 Il sera encaissé une semaine avant l'évènement.

☐ **Par virement bancaire**

Faire parvenir par mail à l.villeminot@orange.fr : la fiche d'inscription complétée et signée. Vous recevrez ensuite le RIB de l'association pour effectuer le virement.

Il vous sera demandé de mettre obligatoirement sur le libellé du virement : « *Nom du tireur* + CHALLENGE TLD700 » et de transmettre une copie de l'ordre de virement par mail l.villeminot@orange.fr.
 A réception du virement, votre inscription vous sera confirmée.

Chaque participant devra être à même de présenter, avant le début de la compétition en format papier ou numérique : Document d'identité en cours de validité / Licence FFT 2025/2026 ou permis de Chasse (accompagné de la validation de la saison en cours + assurance tir sur cible) / Fiche de situation de l'arme du SIA.